



Formation

COORDONNER L'EDUCATION THERAPEUTIQUE

* Arrêté du 14 janvier 2015

* Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010

Résumé

Le coordonnateur d'un programme d'Education thérapeutique, pivot entre les institutions et les équipes d'intervention, doit développer des compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles.

Ces compétences s'appuient sur des connaissances méthodologiques, sur des capacités à accompagner les équipes tout au long du projet et sur des aptitudes à communiquer en interne et en externe.

Coordonner l'ETP ne correspond ni à un seul métier, ni à une seule personne, mais concerne tous les acteurs exerçant ou s'intéressant au rôle de coordination. Ainsi, notre formation s'appuie sur les acquis des participants pour développer les compétences nécessaires à cette fonction dans le cadre d'un programme en Education thérapeutique.

Objectifs

Fédérer une équipe éducative autour de la démarche d'ETP

- Identifier les compétences des membres de l'équipe adaptées aux besoins du programme, et aux besoins individuels
- Développer les conditions favorables à la motivation des équipes (conditions matérielles, formation des équipes, gestion des ressources humaines, organisation dans l'environnement institutionnel,...)

- Capitaliser l'expérience de l'équipe et l'expertise d'autres équipes, pour améliorer le fonctionnement du programme
- Débattre de la participation d'un patient intervenant

Evaluer pour faire évoluer

- Analyser le contexte du projet en Education thérapeutique
- Construire une démarche d'Education Thérapeutique
- Concevoir avec l'équipe un dispositif d'évaluation pertinent pour piloter le programme

- Coordonner l'évaluation annuelle et rédiger un rapport d'évaluation quadriennale
- Promouvoir le programme en fonction de l'évaluation
- Sensibiliser à la recherche en ETP

Communiquer pour optimiser

- Identifier les enjeux de la communication
- Sélectionner les informations et enseignements significatifs acquis au cours du programme
- Connaître les canaux et les vecteurs de communication ad hoc

- Elaborer un plan de communication
- Argumenter (oral et écrit) pour susciter l'intérêt des publics, partenaires et institution

Evaluation de la formation

- Attestation de suivi des 42 heures de formation délivrée au stagiaire à l'issue de la formation
- Auto-évaluation des acquis de formation

Intervenants

- Noëlle VAN DEN BOSCH, Formatrice Expert en E.T.P.
- Christine DUTHEIL, Cadre supérieur de santé, Formateur, Master 2 en Ingénierie en Education Thérapeutique
- Marie Noëlle LAURAS, Médiateur



Programme

OUVERTURE : IDENTIFICATION DES PRATIQUES ET CONNAISSANCES DES PARTICIPANTS – Durée 3h30

- Accueil des participants,
- Présentation de l'intervenant et de ses éventuels liens d'intérêt
- Présentation du programme (objectifs, déroulement, modalités, ...)

Contenu

- La présentation des participants et de leurs attentes en lien avec leurs activités de coordinateurs
- L'identification des connaissances sur les missions du coordinateur, les aspects réglementaires, les compétences à acquérir
- Les représentations individuelles et collectives
- Repérage des difficultés rencontrées par les coordinateurs au regard du cahier des charges d'un programme d'ETP

Méthodes :

Présentation mosaïque, photo langage, QCM

ETAPE 1 : APPROCHE COGNITIVE : cadre réglementaire – Durée 3h30

Contenu

Le cadre réglementaire : les décrets et arrêtés du 2 août 2010, arrêté du 31 mai 2013, arrêté du 14 janvier 2015,...

- Enjeux, synthèse des textes
- Répercussions sur la pratique des coordinateurs : identification des points de vigilance

Explicitation en fonction des besoins individuels de :

- Le cahier des charges d'un programme d'ETP
- La formation
- La charte d'engagement pour les intervenants
- La demande d'autorisation
- Le renouvellement...

Méthodes :

Jeu question / réponse

ETAPE 2 : ANALYSE REFLEXIVE SUR LES PRATIQUES DE COORDINATION : Animer et coordonner – Durée 7h00

Contenu :

Travail sur les représentations du management dans sa déclinaison de la mission du coordinateur.

A partir de situations managériales et d'animation d'équipe et / ou de groupe (dans le cadre de la coordination de programme ETP) :

- ✓ Evaluation des pratiques professionnelles des participants lors de jeux test
- ✓ Débriefing avec l'ensemble des participants :
 - Restitution et retour d'expériences des participants mis en situation
 - Confrontation et critiques constructives de l'ensemble des observateurs : analyse de la posture du coordinateur, des techniques d'animation,...
- ✓ Identification des axes d'amélioration et enrichissement par des apports cognitifs conceptuels :
 - Le rôle de manager
 - Les styles de commandement et influences
 - La motivation, facteur de productivité
 - Les conditions favorables à la mobilisation d'une équipe
 - La dynamique des groupes restreints
 - La technique d'animation d'une équipe ...

Méthodes :

Apports théoriques

Test « Assumez-vous vos pleins pouvoirs ? », « quel est votre style de management ? » « Etes-vous capable de motiver vos équipes ? »

Abaque de Regnier

ETAPE 3 : EVALUATION DES PRATIQUES : Les critères qualité d'un programme en ETP – Durée 7h00

Contenu :

Travail de groupe autour de :

- ✓ Quels sont les critères de qualité de l'ETP ?
- ✓ Qu'entend-on par objectif et quels en sont les critères de qualité Construction collégiale d'un 'Arbre des objectifs' ?
- ✓ Quelles sont les étapes à respecter pour monter un programme en ETP ?

Analyse de 2 programmes des participants :

- ✓ Evaluation des programmes au regard du travail de groupe sur la définition et la qualité des critères et des indicateurs d'un programme d'éducation thérapeutique
- ✓ Confrontation et critiques constructives
- ✓ Identification des actions d'amélioration et enrichissement par des apports cognitifs conceptuels

Méthodes :

Technique des « Ambassadeurs », « Autour des mots », « la Narration »

Groupe d'entraînement à l'analyse de situation(s) professionnelle (A partir de programmes d'éducation thérapeutique des participants)

ETAPE 4 : APPROCHE COGNITIVE : Les techniques de communication – Durée 3h30

Contenu

- ✓ Les enjeux et objectifs
- ✓ Déploiement et articulation dans le cadre d'un programme d'ETP : les différentes méthodes en fonction des objectifs,...
- ✓ Techniques de communication
- ✓ Argumentation, négociation : les règles, la construction d'un argumentaire en fonction des objectifs, les spécificités en fonction de l'interlocuteur,...
- ✓ La médiation : méthodes et principes

Méthodes :

Apport théoriques - Echanges

ETAPE 5 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : Les techniques de communication – Durée 3h30

Contenu/ Méthodes :

- ✓ A partir de scénarii, mise en situation des participants :
 - Travail sur des situations d'argumentation, de négociation et/ou de médiation
 - Débriefing avec l'ensemble des participants :
 - Restitution et retour d'expériences des participants mis en situation
 - Confrontation et critiques constructives de l'ensemble des observateurs : lien avec les apports théoriques de l'étape 4
 - Identification des actions d'amélioration et d'enrichissement par des apports cognitifs complémentaires si nécessaire

ETAPE 6 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET APPORTS METHODOLOGIQUES : Le plan de communication – Durée 7h00

Préparation de l'intersession :

Chaque participant recueille les éléments nécessaires à l'élaboration du plan de communication de son programme ou met à jour son plan de communication.

Exploitation des travaux d'intersession :

- ✓ Analyse croisée des plans de communication de chaque participant avec les éléments méthodologiques : les étapes et éléments constitutifs d'un plan de communication
- ✓ Identification des améliorations à apporter
- ✓ Travail de groupe : élaboration ou réajustement des plans de communication des participants
- ✓ Présentation en grand groupe : analyse critique des propositions au regard de la méthodologie et du cahier des charges de l'ARS

ETAPE 7 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET APPORTS COGNITIFS : Méthodologie de projet et évaluation – Durée 7h00

Evaluation des pratiques au regard des modalités d'évaluation de l'ARS :

- ✓ Rappel des modalités et outils d'évaluation quadriennale et de l'auto-évaluation (cf. ARS)
- ✓ Analyse des projets d'ETP et de coordination au regard des pratiques évaluatives
- ✓ Identification des difficultés rencontrées
- ✓ Analyse critique et identification des actions d'amélioration
- ✓ Etayage par des apports méthodologique sur la méthodologie de projet, les démarches d'évaluation

Bilan de fin de programme

- ✓ Quiz d'évaluation de fin de programme
- ✓ Formalisation individuelle des axes d'amélioration de sa pratique professionnelle en s'appuyant sur les actions d'améliorations dégagées lors des étapes d'évaluation de la pratique

Calendrier et lieu – CRF – 17 avenue Cap de Croix- 06100 NICE

Session	16 et 17 septembre 2019	14 et 15 octobre 2019	28 et 29 novembre 2019
----------------	-------------------------	-----------------------	------------------------

Public Les programmes ETP mentionnés aux articles L. 1161-2 à L. 1161-4 sont coordonnés par un médecin, par un autre professionnel de santé ou par un représentant dûment mandaté d'une association de patients agréée au titre de l'article L. 1114-1 du code de la santé publique.

Nombre de participants Minimum 5 pers. – Maximum 15 pers.

Programme Présentiel – inter établissement

- Support pédagogique et documents nécessaires aux apprentissages, mis à disposition sur une plateforme informatique

Durée 42 heures – session de 2 jours – journée de 7h

Coût 950€ par personne

Eligible DPC : 15841900002